

## RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE L'UNITÉ :

Laboratoire de Recherche Juridique (LARJ)

## SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Littoral Côte d'Opale - ULCO

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019**  
VAGUE E

Rapport publié le 14/02/2019



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Marie-Eve Pancrazi, Présidente du  
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup>Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup>Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Les données chiffrées du tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

## PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

<b>Nom de l'unité :</b>	Laboratoire de Recherche Juridique
<b>Acronyme de l'unité :</b>	LARJ
<b>Label demandé :</b>	EA
<b>Type de demande :</b>	Renouvellement à l'identique
<b>N° actuel :</b>	3603
<b>Nom de la directrice (2018-2019) :</b>	M <sup>me</sup> Catherine MINET-LETALLE
<b>Nom du porteur de projet (2020-2024) :</b>	M <sup>me</sup> Sophie MOREIL
<b>Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :</b>	

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

<b>Présidente :</b>	M <sup>me</sup> Marie-Eve PANCRAZI, Aix-Marseille Université
<b>Experts :</b>	M <sup>me</sup> Linda ARCELIN, Université de La Rochelle M. Félicien LEMAIRE, Université d'Angers M. Jean-Luc PISSALOUX, Science Po Lyon (représentant du CNU)

## REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M<sup>me</sup> Pauline TÜRK

## REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M. Christophe GIBOUT, Université du Littoral Côte d'opale  
M. Pierre HARDOUIN, Université du Littoral Côte d'opale

## INTRODUCTION

### HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Laboratoire de Recherche Juridique (LARJ) constitue l'une des sept unités de recherche en sciences humaines et sociales de l'Université du Littoral- Côte d'Opale (ULCO). Il rassemble tous les chercheurs en droit de cette université. Il a vingt ans d'existence. Par le passé, il a été dirigé par les Professeurs Marc BLANQUET, Daniel FASQUELLE, Gael CHANTEPIE, puis, jusque février 2015, par M. Olivier CARTON, maître de conférences en droit public à l'ULCO.

Il est situé au sein de l'université du Littoral Côte d'Opale, dans le Bâtiment Clocheville, 25 rue Saint-Louis-BP 774 62321 Boulogne-sur-mer

### DIRECTION DE L'UNITÉ

Depuis février 2015, l'unité est dirigée par M<sup>me</sup> Catherine MINET-LETALLE, maître de conférences en droit privé, habilitée à diriger des recherches.

La directrice est assistée de deux directrices adjointes : M<sup>me</sup> Sophie MOREIL, maître de conférences en droit privé, et M<sup>me</sup> Camille CARBONNAUX, maître de conférences en droit public.

### NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS2\_1 Droit

### DOMAINE D'ACTIVITÉ

Le LARJ est structuré en deux pôles, autour de deux thèmes :

- un pôle privatiste qui s'est donné comme thème de recherche l'étude « des réactions du droit des affaires aux évolutions de l'économie » ; ses membres sont appelés à travailler sur des thématiques liées à l'économie collaborative, l'économie sociale et solidaire, au droit du numérique, ou encore au tourisme durable ;
- un pôle publiciste qui inscrit ses recherches autour du thème de l'action publique, divisé en deux sous-thèmes :
  - d'une part, celui de « l'action publique locale », qui permet de structurer des recherches associant les différents champs de spécialité des membres, et notamment le droit des collectivités territoriales, le droit de l'urbanisme, le droit public économique, mais aussi le droit des finances publiques et le droit constitutionnel ;
  - d'autre part, celui de « l'action publique environnementale » qui permet une approche disciplinaire de l'action publique appliquée au domaine de l'environnement.

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ

	Composition de l'unité	
	Laboratoire de Recherche Juridique (LARJ)	
Personnels en activité	Nombre au 30/06/2018	Nombre au 01/01/2020
Professeurs et assimilés	5	4
Maîtres de conférences et assimilés	17	18
Directeurs de recherche et assimilés	0	0
Chargés de recherche et assimilés	0	0
Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries...	0	0
Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur	0	0
ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC...	1 (0,75 ETP)	1
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>23 (22,75 ETP)</b>	<b>23</b>
Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres	6	
Chercheurs non titulaires, émérites et autres	11	
<i>dont doctorants</i>	8	
Autres personnels non titulaires	1	
<b>Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres</b>	<b>18</b>	
<b>Total personnels</b>	<b>41 (40,75ETP)</b>	<b>23</b>

## AVIS GLOBAL SUR L'UNITE

Réunissant l'ensemble des chercheurs en droit de l'Université du Littoral, le LARJ mène des recherches qui s'articulent autour de trois axes thématiques (un thème privatiste, un thème publiciste subdivisé en deux) choisis en cohérence avec les priorités scientifiques de l'Université du Littoral.

Le thème du pôle publiciste - divisé en deux sous-thèmes « action publique locale » et « action publique environnementale - fait directement écho à la volonté de l'université de développer une recherche en phase avec les spécificités locales (milieu littoral) et avec la préoccupation environnementale. Le thème du pôle privatiste, tourné vers l'étude des réactions du droit des affaires aux nouvelles formes d'économie, renvoie à la volonté de l'établissement de développer la recherche sur les mutations économiques et technologiques.

La structuration de l'activité autour de ces sujets est un atout majeur pour l'unité, lui permettant tout à la fois de renforcer sa visibilité sur des thématiques nettement identifiées (économie sociale et solidaire, tourisme durable, droit de l'environnement...), de participer à des projets pluridisciplinaires en synergie avec d'autres unités de l'université, d'être sollicitée pour participer à un projet ANR, et d'inscrire sa politique de recherche dans une perspective de long terme, notamment à travers des recrutements plus ciblés et une orientation plus affirmée des sujets de recherche doctorale.

Portée par le dynamisme et la motivation des responsables et des membres de l'unité, cette restructuration a permis au LARJ de consolider son rayonnement dans ses domaines de compétence historiques ainsi qu'en droit du tourisme et l'a conduit à investir de nouveaux champs disciplinaires (droit de l'environnement, économie collaborative, droit du numérique...). Elle a été fructueuse en termes de publications et a créé une véritable dynamique concernant l'organisation de manifestations et colloques.

Cette dynamique mérite d'être poursuivie. Dans cette perspective, le LARJ gagnerait à élargir le spectre de ses travaux pour avoir une approche plus globale de certains de ses sujets de recherches. Notamment, l'ouverture sur le droit du numérique et ses interactions avec d'autres disciplines (notamment en droit de la concurrence) pourrait être plus marquée, de même que l'investissement en droit public environnemental pourrait être renforcé, sous différents aspects. Par ailleurs, dans la perspective de prolonger les travaux conduits sur le *Brexit*, une réactivation des liens noués avec les universités britanniques paraît souhaitable.

Si le LARJ affiche un fort dynamisme, il reste que l'unité souffre de plusieurs difficultés, et en particulier de la trop fréquente rotation des professeurs en poste, de la faiblesse du vivier des doctorants, ou encore de l'insuffisance de l'accompagnement administratif.

Deux de ces difficultés n'apparaissent cependant pas irrémédiables. La première pourrait être surmontée par une politique de promotion des maîtres de conférences, qui apparaît au demeurant souhaitable compte tenu de leur forte implication dans la vie et le travail de l'unité. De même, la politique de soutien au passage de l'habilitation à diriger les recherches doit être poursuivie et renforcée au sein de l'unité. Quant à l'accompagnement administratif, il pourrait être renforcé, à moyens constants, grâce au redéploiement du poste à mi-temps de documentaliste dont l'utilité paraît aujourd'hui moins évidente qu'elle ne l'a été dans le passé.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales  
Évaluation des établissements  
Évaluation de la recherche  
Évaluation des écoles doctorales  
Évaluation des formations  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)